

L'ESSENTIEL DE L'INFO DE

PONTCARRÉ

www.mairiepontcarre.net

Numéro spécial Associations & Commerces



« A.E.C.M.P. »



Sculptura



Village forestier de la Brie





Sommaire

03 | Edito

04 | Vie associative

4 Vos associations vous attendent le samedi 4 septembre

13 | Vie municipale

13 Pratiquer le compostage

14 | Echos d'éco.

14 Des nouvelles de nos commerçants

18 | Vie municipale

18 L'histoire filée de Finéas par le Monde et à Pontcarré

20 | Environnement

20 Focus PLU

22 Notre environnement urbain évolue : pour la bonne cause

24 | Vie municipale

24 Travaux : deux chantiers d'initiatives 77 à Pontcarré

26 Hommages & mémoire

27 Atelier auto-réparation vélo avec la maison des mobilités

28 Budget - Fiscalité

30 | Richesses cachées

30 L'emblème de Pontcarré Pourquoi un cerf ?

31 | Vie municipale

31 Comptes-rendus des réunions du conseil municipal

31 Opération Tranquilité Vacances

32 | Informations

Vos élus

Vous désirez rencontrer vos élus mais vous ne connaissez pas bien leur nom, consultez cette présentation, elle vous servira de guide :

Maire

Tony SALVAGGIO

1^{er} adjointe

Catherine TOURNUT - Finances - Personnel

Adjoints

Bruno BERTHINEAU - Voirie et réseaux divers

Corinne GABILLARD - Action sociale

Axel JEAN - Scolaire - Jeunesse

Déborah THOMAS - Animation - Vie associative

Conseillers Délégués

Claude MACLE - Travaux

Catherine MACÉ - Ressources humaines

André LEFRANÇOIS - Cadre de vie

Marie-Anne PINTO - Culture - Communication

Denis THOUVENOT - Environnement

Conseillers Municipaux

Monia SAKOUHI - Action sociale

Régis GOSSELIN - Jeunesse et sports

Adeline GREGIS - Commerces - Entreprises

Farid GAUTIER - Urbanisme

Rita KHANFOUR - Scolaire

François BENAVENTE - Urbanisme

Daphné MARTIN - Communication

Jimmy POLPRE - Commerces - entreprises

Bulletin municipal de Pontcarré

tiré à 1100 exemplaires

juillet 2021

ISSN : en cours

Directeur de la publication : Tony Salvaggio

Rédactrices en chef : Catherine Macé, Daphné Martin et Rita Khanfour

Rédaction : les élus et le personnel communal

Maquette et PAO : Ateliers ACCAP

Impression : Chauvat-Bertau

Crédits photos : les élus et le personnel communal

Freepik.com et Adobestock.com



EDITORIAL

Madame, Monsieur,

Dans ce bulletin municipal, vous allez pouvoir retrouver ou découvrir vos associations et vos commerçants. La période a été très dure pour tous et il est vrai que les petits plaisirs comme se détendre dans un sport ou une activité culturelle, déjeuner au restaurant ou simplement faire ses courses ou se promener ont engendré de nombreuses contraintes, voire étaient impossibles dans certains cas.

Suite à l'annonce que je vous avais faite dans le Flash de juin, j'ai rencontré en mairie le 7 juin, la Directrice Générale de COVAGE ainsi que le Directeur d'EOS TELECOM, ils ont pu me confirmer une nouvelle fois que les travaux de la fibre reprennent sur Pontcarré.

Suite à cet entretien, nous avons maintenant un planning prévisionnel des différentes étapes du déploiement qui définit que les quatre phases de ces travaux devraient se terminer en octobre 2021. Viendront ensuite les trois mois laissés aux opérateurs pour préparer leurs offres, et enfin la commercialisation auprès des abonnés. Sauf nouvel imprévu, nous devrions donc pouvoir être connectés au cours du premier trimestre 2022.

Je souhaite que la rentrée nous apporte enfin un retour à la joie de vivre, avec des moments de partage et de convivialité, un retour à une vraie reprise des activités et des manifestations dans notre village afin de reprendre nos liens sociaux et permettre qu'il fasse de nouveau "Bon Vivre à Pontcarré".

Je remercie nos commerçants qui ont fait leur maximum en répondant présents durant cette période et ont facilité, autant que possible, notre vie de tous les jours. Sachons ne pas les oublier et leur témoigner en retour, notre soutien et notre considération en continuant à nous rendre chez eux.

En attendant de vous retrouver, je souhaite à chacun de vous un bel été et, pour ceux qui partent, de bonnes vacances et bon courage à toutes celles et ceux qui vont continuer à travailler..

Tony Salvaggio
Maire de Pontcarré

Vie associative

Vos associations vous attendent



L'Aïkido fait partie des arts martiaux qui méritent que l'on s'y intéresse d'un peu plus près, notamment dans la société actuelle où nous sommes (trop) souvent sur-sollicités. En plus des techniques d'autodéfense (basées sur d'anciennes écoles japonaises), on y trouve un côté un peu moins visible de prime abord : l'apprentissage de soi. On apprend à gérer sa respiration, son stress, l'environnement, le lâcher-prise, en résumé **avec l'Aïkido on renforce la confiance en soi par une attitude positive.**

Sur le tatami, on préserve son corps tout en se dépensant et la seule compétition sera avec soi-même : il n'y a ni compétition, ni championnat, chacun progresse à son rythme.

La pratique s'adapte à tous, à partir de 15 ans : novices comme anciens, hommes, femmes, toutes morphologies. Nul n'a besoin d'être particulièrement fort ou souple. L'important se situe dans les échanges et les sensations.

Depuis la crise sanitaire de la COVID 19 les cours sont suspendus, mais il nous tarde de vous retrouver pour pratiquer à nouveau.

En souhaitant vous voir nombreux, n'hésitez pas à venir. Vous pouvez essayer gratuitement grâce à nos deux cours d'essais ! L'offre des deux cours gratuits est valable toute l'année pour les personnes désirant essayer.

AIKI-CLUB PONTCARRE



L'été, les vacances, une liberté retrouvée : BONNES VACANCES À TOUTES ET TOUS.

Vous allez, au grand air, vous balader, marcher dans des chemins ombragés, flâner le long d'une rivière, admirer un paysage au soleil.

Vous vous posez la question de savoir comment prolonger ces plaisirs simples ?

AMITIÉ NATURE vous offre tout au long de l'année cette possibilité. Avec ses forêts, ses rivières, ses lieux insolites, la randonnée vous permettra de découvrir, en Seine-et-Marne, des lieux que vous ignorez. En tant qu'adhérents vous avez la possibilité de venir lorsque le programme proposé vous convient : les mercredis, jeudis ou dimanches.

Ne réfléchissez pas trop, mais prenez la bonne résolution, venez marcher avec AMITIÉ NATURE !



le samedi 4 septembre... ... au forum des associations



« A.E.C.M.P. »

L'A.E.C.M.P. est l'Association d'Entretien Corporel et de Musculation de Pontcarré. Elle propose deux types d'activités sportives à savoir des cours de gymnastique ainsi que des séances de musculation.

Notre association compte une trentaine d'adhérents à son actif.

Les cours de gymnastique, encadrés par Radya, consistent à effectuer divers types d'exercices (squat, abdominaux, fessiers, séance de cardio, Steps, étirement...). Les séances durent une heure et sont prévues tous les lundis et jeudis de 19 à 20 heures au gymnase de Pontcarré.

Les séances de musculation sont encadrées par Nicolas BOLO et Romain GENESTE et se déroulent tous les lundis et mercredis de 20 à 21 heures et le samedi de 11 à 12 heures. Tous les appareils de la salle (Banc de développé couché, haltères, cordes à sauter, poids, médecine ball et d'autres à venir...) sont à la disposition des adhérents et les cours se déroulent de manière autonome bien que l'entraide y soit toujours de mise !

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés, vous avez la possibilité de venir faire un cours d'essai.

Nous espérons vous voir bientôt !



Comme beaucoup d'associations, l'Acap a été touchée par cette pandémie.

Nous n'avons pu faire que très peu de cours durant cette année.

Julie, notre professeur, a gardé le contact avec nos adhérents en réalisant des cours en visioconférence.

L'Acap proposera à la rentrée prochaine des cours de :

- Danse moderne avec Julie pour les enfants à partir de 4 ans jusqu'aux adultes
- Latin training adultes avec Sullivan.

Un cours d'essai est gratuit pour tous les nouveaux.

Nous tenons à remercier en particulier nos adhérents pour leur soutien et leur compréhension au cours des deux dernières années.

Nous espérons vous retrouver nombreux ou vous rencontrer lors du forum des associations du 4 septembre.

À très bientôt

L'ACAP



Vie associative



Abc Pontcarré est un «club» de badminton.

Pas de professeur qui donne un cours mais des joueurs qui jouent pour le plaisir. Nous avons des adhérents de tous les niveaux, ce qui permet d'apprendre et de s'améliorer en s'amusant.

Objectif de l'association : amusement, détente, convivialité.

Nous vous attendons nombreux au forum des associations le 4 septembre.



Malgré la pandémie qui nous touche depuis 2 ans, nous arrivons à maintenir un minimum d'activité étant considéré comme sport individuel de plein air.

Bien sûr, nous devons respecter les gestes barrières en étant pas plus de 6 joueurs et porter un masque.

Ceci nous permet de maintenir un lien social et de conserver la santé et le moral, bien que la compétition nous manque.

Alors si ça vous dit, n'hésitez pas, nous vous accueillerons avec plaisir.



Le Comité des Fêtes de Pontcarré continue de préparer les manifestations prévues sur 2021/2022. Les prochaines manifestations prévues sont :

- la Fête de la forêt le 5 septembre 2021
- la course aux œufs (Pâques) en avril 2022
- la brocante en mai 2022
- la Fête de la musique en juin 2022
- le feu d'artifice 13 Juillet 2022 pour la fête nationale



Nous sommes impatients de vous retrouver tous aussi nombreux et partager ces moments avec vous. L'équipe de bénévoles vous souhaite à tous de très belles vacances.



BDP - Billard De Pontcarré

Contrairement à ses cousins anglais et américains, le matériel du billard français se résume à : une table de billard sans poches, trois billes et c'est parti !

D'ailleurs, vous jouez toujours avec la même bille. On vous explique :

Vous commencez la partie avec une des deux billes blanches, qui sont différenciées par un repère. Le but du jeu est d'utiliser votre bille pour aller taper les deux autres. À chaque fois que vous réussissez, vous marquez un point et vous pouvez recommencer.

Si le principe paraît simple, le jeu est très prenant ! Au fil des parties, vous découvrirez une infinité de tactiques et de possibilités afin de créer des carambolages entre les trois billes.

D'ailleurs, la carambole est aussi le nom de la bille rouge, que vous ne jouez jamais directement.

On trouve différentes variantes classiques : la partie libre, le jeu à la bande, le cadre, les trois bandes, le casin... .

Maintenant que vous connaissez la base du billard français, on vous donne rendez-vous au forum des associations prévu le 4 septembre à la salle des fêtes pour l'inscription 2021/2022.

Les cours sont dispensés le mardi et le vendredi de 20h30 à 23h à la maison des associations.



Lagny Pontcarré cyclisme

À l'origine et à sa création en 1975, le club s'appelait le « Vélo Club Pontcarré ». Il s'est rapproché de la ville de Lagny sur Marne en 1996 pour devenir et former « Lagny Pontcarré Cyclisme ». Notre association est affiliée à la Fédération Française de Cyclisme et participe à l'ensemble des épreuves du calendrier régional mais aussi à des épreuves dans les départements limitrophes.

Nous vous accueillons dès l'école de vélo, labellisée Ecole Française de Cyclisme, où nous formons les jeunes de 5 à 12 ans à la pratique du cyclisme à travers différentes disciplines : route, jeux cyclistes, vitesse, cyclo-cross et piste. Nous vous accueillons également en minimes (13-14 ans), cadets (15-16 ans), juniors (17-18 ans) et au sein de notre groupe Pass cyclisme (adultes) qui viennent compléter la structure de notre association.



Le club organise plusieurs épreuves dans les différentes catégories et participe activement aux manifestations organisées par les villes de Lagny sur Marne et de Pontcarré : Fête des sports, randonnées cyclistes, initiation et découverte de la pratique cycliste.

Fort de ses 103 licencié(e)s, le club de Lagny Pontcarré Cyclisme est prêt à vous accueillir pour la pratique du cyclisme, la pratique loisir et pour accéder à l'ensemble des événements, liés à la vie de notre association à travers sa cotisation de 35 €.

Si vous souhaitez partager notre passion, nous serons heureux de vous rencontrer au Forum des Associations du 4 septembre 2021. Vous pouvez également vous rendre sur notre site internet ou pour tout contact : gulienard@gmail.com



Vie associative



Qui sommes-nous ?

Depuis mars 2009, l'association Lam Son Vō Dao (LSVD) Pontcarré propose des cours d'arts martiaux traditionnels vietnamiens au dojo de la maison des associations, ouverts aux enfants à partir de 6 ans, et aux adultes. Le LSVD est une discipline qui utilise des techniques de percussions « pied-poing » et d'absorption.

Celles-ci s'appuient sur des mouvements circulaires, des positions basses et des déplacements rapides. Le LSVD se caractérise également par la richesse de ses enchaînements à mains nues, appelés quyên (taoau Kung Fu, kata au Karaté) et d'armes traditionnelles (sabre, épée, bâton, etc.).

À la rentrée 2020, le club compte 48 võ sinh (pratiquants d'arts martiaux en vietnamien), dont 34 âgés de moins de 14 ans.

L'équipe enseignante est composée de 4 professeurs : Olivier SARDA – 4^e DANG FFKDA (ancien professeur à Lognes et à Nogent-sur-Marne), Anh-Vu TRAN – 2^e DANG FFKDA, Lom-Ang MALIS – 2^e DANG FFKDA, Hélène OUSSANASSAH – 2^e DANG FFKDA, et de 2 assistants : Thierry SANTOS – 1^{er} DANG FFKDA, Jean-Paul TRAN THANH – 1^{er} DANG FFKDA. Tous sont titulaires du Diplôme d'Instructeur Fédéral et bénévoles.



Pourquoi pratiquer des arts martiaux ?

Les arts martiaux traditionnels permettent au pratiquant de maintenir sa condition physique, de développer sa motricité et d'exercer sa mémoire. Les techniques de postures et de respiration aident à rester en bonne santé. Les techniques de défenses et de combats enseignent à aiguïser ses sens et le cas échéant, à se sortir de situations délicates.

À qui s'adressent les arts martiaux ?

La pratique des arts martiaux s'adresse donc à tous, enfants et adultes, hommes ou femmes. À ceux qui sont intéressés par la transmission d'un art traditionnel, comme à ceux plus intéressés par le côté sportif et la compétition.

Comment avons-nous géré la fermeture du dojo ?

Dès le premier confinement, nous avons fait tout notre possible pour maintenir le lien avec les élèves, en transmettant des documents et des liens vidéo sur les arts martiaux et le Vietnam, et surtout en mettant en place des entraînements sur Zoom. Ainsi, depuis novembre 2020, entre 15 et 20 enfants se sont connectés chaque samedi matin, et entre 6 et 8 adultes chaque mardi et jeudi, ce qui relève de l'exploit ! Cependant, l'écran ne remplace pas les vraies interactions, et un essoufflement s'est vite fait ressentir... Nous avons donc repris l'entraînement en extérieur dès que la météo le permettait, en respectant les règles sanitaires bien sûr !

Covid ou pas, la vie associative continue !



Habituellement, la vie du club est rythmée par des compétitions et des stages qui se déroulent un peu partout en France, et la traditionnelle fête du nouvel an vietnamien qui réunit 80 à 90 personnes chaque année dans la salle des fêtes de Pontcarré.

En cette saison 2021 particulière, le club a participé à 2 compétitions en ligne (vidéos des prestations techniques diffusées et jugées en direct sur Facebook) : l'E-coupe Quach Van Kê du nom du fondateur de l'école LSVD le 30 janvier 2021, et la Coupe de France en ligne Arts Martiaux Vietnamiens le 23 avril 2021. Félicitations à Kylan Bouddavong qui est arrivé deuxième à la Coupe de France dans la catégorie quyên benjamin ! Bravo également à Callen Mendes, Kyliam Nativel, Léane Vandenberghe, Nolan Mendes, Raquel Faria-Lavajo et Yliès Nativel qui n'ont pas démérité ! Bravo à tous pour leur implication malgré les conditions de préparation et de prises de vue difficiles.

Retour au dojo

Nous attendons cette rentrée avec impatience, pour reprendre les entraînements au dojo et retrouver les élèves ! Mais aussi mettre en place les idées et projets qui ont germé durant le confinement !

Pour en savoir plus sur le club LSVD Pontcarré :



PONTCARRÉ YOGA



L'association PONTCARRÉ YOGA propose la pratique de l'Hatha Yoga depuis 1997 et des séances de sophrologie en groupe depuis cette année.

Le Hatha Yoga est un enchaînement de postures qui doivent être maintenues suffisamment longtemps. On y associe le contrôle du souffle et la concentration. Le Hatha Yoga est une discipline qui s'adresse à tout le monde. Il existe différents niveaux selon que vous soyez débutant ou plus expérimenté dans la discipline.

Le Hatha Yoga permet une amélioration de la forme globale du pratiquant, au fur et à mesure de la pratique. On lui reconnaît de nombreux bienfaits :

- sur le plan physique : davantage de souplesse, un squelette et des articulations renforcés et la disparition des problèmes de dos
- sur le plan mental : davantage de concentration, une mémorisation améliorée, un esprit plus clair
- sur le plan émotionnel : une meilleure gestion du stress, moins d'anxiété, une meilleure qualité de sommeil

La sophrologie est une méthode psychocorporelle qui consiste à rétablir l'équilibre entre le corps et l'esprit. Cette technique de relaxation s'appuie sur des exercices de respiration et de décontraction musculaire.

Retrouvez les coordonnées de toutes les associations présentes à Pontcarré sur le site internet www.mairiepontcarre.net

La séance propose

- des exercices de relaxation dynamiques. Ce sont des mouvements doux, simples et adaptables à tous. Ils se pratiquent assis ou debout.
- des exercices de visualisation positives (sophronisations). Ils se font allongé, les participants se laissent porter par la voix de la sophrologue qui les invite à visualiser des images positives. Cela permet de parvenir à un état de détente et de calme.

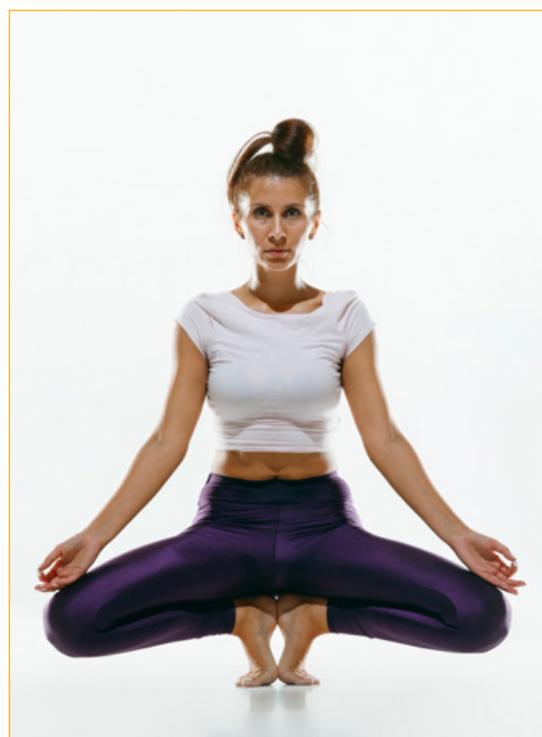
La sophrologie permet de chasser les tensions mentales, physiques et émotionnelles, de gérer la douleur, d'améliorer le sommeil et de booster la concentration.

Les cours durent une heure et se déroulent pendant les périodes scolaires. Cette année, les séances de yoga avaient lieu le mardi à 18h45 et 20h, celle de sophrologie, le lundi à 19h30.

Pendant le confinement, les enseignantes ont assuré les cours en distanciel, permettant ainsi aux adhérents de poursuivre la pratique tout au long de l'année.

Les personnes intéressées peuvent participer à un cours de découverte avant de se lancer dans l'aventure. Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse suivante :

Yoga.pontcarre@gmail.com



Vie associative

S.C.R.A.P
Soyez Créatifs aux
Ateliers de Pontcarré

L'association SCRAP compte une vingtaine de membres qui se réunissent pour créer ensemble des projets autour du papier. Notre association utilise les différentes techniques du scrapbooking pour proposer des projets de carterie, mini-album photos et home déco. Chaque mois, Aude ou Isabelle propose un projet différent qui est réalisé de A à Z avec du papier et des embellissements divers.

À la fermeture de la Maison des Associations, nous nous sommes adaptées pour continuer malgré tout notre activité à distance. En effet, nous ne l'avions pas fait au printemps 2020 et les adhérentes nous ont confié que leur activité créative préférée leur avait manqué...

Aude et Isabelle proposent donc les ateliers en visio-conférence en attendant la reprise des ateliers en présentiel. Les inscriptions se font comme toujours par mail pour les adhérentes, la distribution des kits est organisée une fois par mois, avec un envoi postal si besoin, et nous nous retrouvons par écrans interposés pour réaliser le projet. Cela n'altère en rien la bonne ambiance et les échanges entre les participantes, comme à leur habitude !

Si certaines préfèrent attendre la reprise des ateliers sur place, d'autres sont très heureuses de pouvoir continuer de créer cartes de vœux, mini-album hivernal ou encore une boîte distributrice de sachets de thé ! Nous avons hâte de reprendre les ateliers à la maison des associations mais nous sommes contentes d'avoir pu poursuivre à distance, ce que beaucoup n'ont pas pu faire. Nous avons de la chance et toutes les adhérentes le reconnaissent.



Nouvelle étape pour les « sculpturettes »

C'est avec une grande joie que nous avons repris la direction et l'animation de l'atelier Sculptura, Hélène Daire et moi-même, Constance Devincre.

Nous accueillons 9 adhérents (7 femmes et 2 hommes) dans le but de les initier aux techniques de la sculpture tout en laissant chacun s'exprimer et réaliser les pièces qu'il souhaite.

Malheureusement, la Covid étant arrivée, peu de cours ont pu avoir lieu.

Nous avons donc mis en place un groupe whatsapp pour continuer de communiquer et échanger des conseils pour ceux qui ont souhaité sculpter chez eux.

Voici deux exemples :

- Avant le confinement : une sculpture de tête réalisée par Stéphane Blanchard en cours
- Pendant le confinement : une sculpture de danseuse réalisée par Sylvie Lavergne.

L'exposition que nous avons prévue pour 2022, sera finalement reportée en 2023 afin de vous présenter suffisamment de pièces.

Nous aurons en attendant le plaisir de vous retrouver au prochain forum des associations.





Bonjour,

Après une courte euphorie de retrouver nos adhérents dans un gymnase flambant neuf, la Covid-19 nous a vite renvoyé la balle dans le couloir ! Heureusement, nous avons pu retrouver les terrains extérieurs depuis le mois de mars et nos jeunes adhérents accompagnés par notre Super Marion ont pu reprendre les cours et battre d'un revers les mesures restrictives tout en conservant les gestes barrières !

Malheureusement, les adultes n'ont pas pu perfectionner avec la professeure leurs slices et autres coups gagnants ! Le tennis loisir en extérieur a pu reprendre entre les gouttes afin de permettre quelques échanges.

Nous espérons que dès la rentrée un rythme normal pourra nous permettre de conclure cette épidémie par un "ace", service gagnant au tennis, et pour cela nous aurons plus que jamais besoin de votre soutien et présence au forum et tout au long de l'année !

Nous tenons à remercier tous les adhérents qui sont restés fidèles durant les 3 dernières années un peu particulières, et nous souhaitons la bienvenue à tous les futurs qui souhaiteront taper la balle avec nous.

À très bientôt sur les cours



Vie associative

En Scène



C'est avec beaucoup de nostalgie que nous rédigeons ces quelques lignes qui nous le savons maintenant seront les dernières pour "En Scène".

Au début de l'année dernière, nous avons annoncé notre dernier spectacle pour avril 2020. Le 1er confinement lié à cette crise sanitaire a eu raison de cette programmation. Nous avons envisagé de reprendre nos ateliers de répétitions à la rentrée de septembre, mais là aussi les circonstances de la Covid19 ont fait retomber nos espoirs de reprendre le chemin des planches.

À l'heure où l'horizon commence à s'éclaircir pour enfin envisager de terminer ce que nous avons commencé, sur les 7 rescapés d'En Scène, 3 sont partis loin de Pontcarré et une autre s'apprête à le faire prochainement.

Vous l'aurez compris, le rideau est tombé pour le moins virtuellement sur notre belle association.

Sachez cependant que pendant 25 années, tous les bénévoles, petits et grands, qui se sont succédés sur les planches, n'ont eu de cesse de prendre du plaisir à monter toutes ces comédies pour, nous en sommes certains, votre plus grand plaisir.

Pour ne pas que ces lignes s'arrêtent trop brutalement et pour faire vivre un peu la nostalgie, voici en images quelques moments souvenirs de ces dernières années consacrées aux spectacles des plus jeunes.



Marie-Anne
PINTO

Dans la prochaine édition du bulletin, nous ferons une petite rétrospective des comédies jouées par le groupe des « plus grands »

Pratiquer le compostage

Vous avez été nombreux à vouloir diminuer le volume de votre poubelle d'ordures ménagères en privilégiant le retour au sol de la matière organique. Vous vous êtes inscrits et vous êtes venus assister à la session du 12 juin dans la salle Édith-Piaf.

Au cours de cette session, l'intervenante du Sietom vous a présenté les avantages et les nombreux bénéfices de la pratique du compostage, pratique écologique et économique à savoir :

- Vous sortez moins souvent votre bac ou sac le jour de la collecte : vous réduisez le volume de votre poubelle d'ordures ménagères de 40 kg par an en moyenne par personne.
- Une partie des tontes, taille de vos arbustes, ramassage de feuilles..., sont absorbés par le composteur : vous diminuez, voire supprimez vos voyages à la déchetterie pour le transport de déchets verts.
- Vous fabriquerez un engrais naturel : vous économiserez des achats de terreaux ou d'engrais pour vos plantations dans le jardin ou vos plantes d'intérieur.
- Vous enrichirez et protégez votre sol par l'apport de cet amendement naturel et d'excellente qualité.

Elle vous a présenté certaines astuces (aération, déplacement, odeur) pour bien démarrer votre composteur, ce qui se passe à l'intérieur, la vie des animaux qui y règnent ainsi que leurs alimentations équilibrées.

À la fin de la session vous avez obtenu un composteur individuel de 300 L Épicéa 100 % recyclable issu de forêts.



Rita
KHANFOUR



Échos d'éco.

Des nouvelles de nos commerçants

Après une année quelque peu houleuse, nous avons souhaité recueillir l'humeur de nos commerçants et leur donner la parole.

Avant tout, force est de constater que tous nos commerçants sont toujours là. Un nouveau commerçant s'est même installé : le Vientiane.

Et ça, c'est déjà UNE TRÈS BONNE NOUVELLE mais, comme certains nous l'ont spécifié, cela ne veut pas dire que le pire est derrière eux. En effet, même si les aides de l'État ont pu soulager certains d'entre eux, les trésoreries ont fondu comme neige au soleil et le retour à une vie "normale" ne veut pas dire un retour à un équilibre financier.



Brahim et Mohamed, nos épiciers

Ils reconnaissent avoir bien travaillé pendant le premier confinement mais malheureusement cela s'est grandement ralenti dès la réouverture au mois de mai 2020. Ils avouent qu'actuellement la fréquentation de leur établissement est assez faible et ils le déplorent. Ils ont mis en place la collecte et la dépose de colis pour les ventes en ligne afin de faire venir les clients dans le magasin mais cela ne s'avère pas probant. En effet, la fréquentation a augmenté mais uniquement pour cette prestation car il n'y a pas d'acte d'achat qui en découle.



Valérie et Eric, nos boulangers

Ils ont le même ressenti. Il y a eu une augmentation de la fréquentation pendant le premier confinement qui a duré jusqu'au mois de mai dernier avec le télétravail. La reprise partielle du travail en présentiel et la fin des limitations de déplacement a entraîné un changement dans les habitudes d'achat des habitants et par conséquent a entraîné une baisse de la fréquentation de notre boulangerie.



Corinne, notre esthéticienne

Le constat est plus rude. En effet, 5 mois de fermeture sur 12 ont fortement impacté ses finances, comme on peut l'imaginer. Sans parler des problématiques de gestion de stock avec des confinements et déconfinements à répétition et sans aucune visibilité sur le lendemain. Elle ne constate pas une augmentation de sa clientèle. En revanche, ses clientes ont changé leurs habitudes de fréquentation. En effet, avec le télétravail, la fréquentation en semaine, le soir ou durant l'heure du déjeuner, a augmenté. Elle reste néanmoins positive et a même entrepris une collaboration avec Florence, une esthéticienne qui fait du maquillage semi-permanent et beauté du regard (extension de cils, permanente de cils, etc.). « Le pire est derrière nous » a-t-elle conclu avec son grand sourire.



Notre coiffeuse, Mélanie

Elle a un retour très positif sur cette période. En effet, après les craintes du premier confinement, elle a vu sa clientèle augmenter du fait de la fermeture administrative des salons de coiffure des centres commerciaux mais également du télétravail. « Les Pontcarréens ont découvert qu'il y avait un salon de coiffure à Pontcarré » nous a-t-elle dit dans un grand éclat de rire. Il est certain que son professionnalisme et sa joie de vivre fidéliseront cette nouvelle clientèle.



Notre pharmacien, Pierre

Il a, du fait de la situation, eu une augmentation de sa clientèle. Mais ce qui a été le plus intéressant pour lui, c'est la diversité de son activité. En effet, il a apprécié et apprécie toujours de faire les tests et les vaccinations, ce qui remet le rôle du pharmacien au cœur du village.

Échos d'éco.

En ce qui concerne nos restaurateurs, les avis divergent.



Maria du Vientiane

Elle a osé l'aventure lors du 2^e confinement et est ravie de l'accueil que les Pontcarréens lui ont réservé. Elle développe de plus en plus les livraisons à domicile aux alentours de Pontcarré et se fait une joie de pouvoir nous accueillir en salle depuis le 9 juin. Elle a à cœur de faire de la cuisine de qualité, qui apporte de l'exotisme à nos papilles.



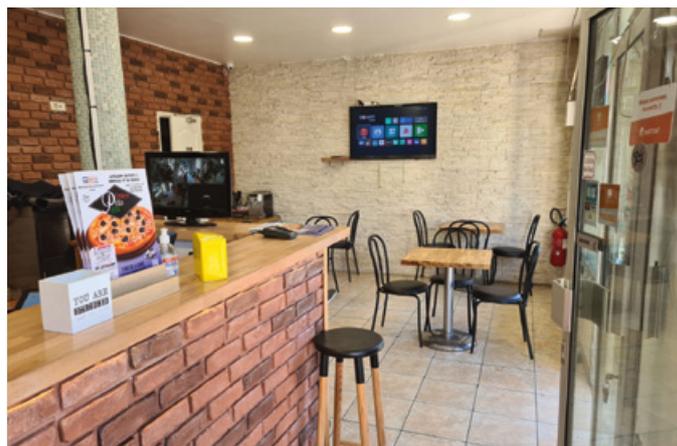
Sébastien de la P'tite cuisine

Son cas est différent. En effet, il a eu l'opportunité d'obtenir plusieurs contrats de livraison (environ une centaine de repas par jour), ce qui lui a permis de sécuriser son chiffre d'affaires et c'est la raison pour laquelle il n'a pas officiellement rouvert. Officiellement car il nous a avoué, avec humour, ne pas laisser repartir un client qui a faim sans lui trouver quelque chose à manger. Il rouvrira à la fin de son contrat saisonnier mais il ne connaît pas encore la date. Il est néanmoins impatient de retrouver ses « clients pontcarréens » en salle et en terrasse.



Ali de la Gazelle d'or

Le moral est un peu plus en berne. En effet, malgré le fait qu'il proposait son couscous à emporter, la demande n'a pas été au rendez-vous et il le déplore grandement. Il espère beaucoup de la réouverture en proposant ses plats typiques et de qualité en terrasse ou en salle. Pour rappel, la Gazelle d'or est présente sur Pontcarré depuis 17 ans, ce qui en fait l'un des plus vieux restaurants de Pontcarré ! Cela valide également la qualité de sa cuisine, sans oublier la gentillesse d'Ali.



Notre pizzeria, Pesto Pizza

Elle faisait principalement des ventes à emporter et en livraison avant la pandémie. Elle n'a pas été plus impactée que cela puisque son activité a perduré.



Yannick et Elizabeth du Malocco

Ils ont mis en place la vente à emporter durant les périodes de confinement et sont un peu déçus du manque de succès. Ils continuent cette activité qui leur a demandé une logistique bien particulière et ont rouvert l'espace restauration le 9 juin. Pour rappel, ils ont une capacité de plus de 80 couverts assis et jusqu'à 150 en buffet (variant selon le protocole en vigueur) et sont ravis de nous accueillir pour un événement ou tout simplement pour un déjeuner / dîner plaisir.

Le message que tous nos commerçants et restaurateurs souhaitent nous faire passer à tous, Pontcarréens et Pontcarréennes, EST DE PENSER À EUX ET DE CONSOMMER LOCAL.

Gardons en mémoire qu'ils ont été là pour nous pendant cette année si compliquée que nous venons de passer, et soutenons les à notre tour !



Adeline GRÉGIS



Jimmy POLPRE

Les panneaux de signalisation du village ont été mis à jour ainsi que celui de la zone artisanale





Depuis les congés d'automne l'équipe d'animation poursuit le récit du roi Finéas.

L'idée de démarrage de l'histoire a pour origine la jeune Chloé de la classe de CM2.



L'histoire filée de Finéas par le Monde et à Pontcarré



Il était une dernière fois, Un Roi... Le Roi Finéas

La fin d'année approche à grands pas, le voyage du roi aussi, nos petits curieux auront vécu une année riche en aventures.

Souvenez-vous de ces cartes postales qui chaque semaine transportaient les enfants dans un monde différent, l'émotion quand le Roi épousa la Reine Rose et la joie pour la venue du petit Elmer.

Le dernier arrêt fut à Paris notre belle capitale remplie d'histoires et de monuments époustouflants.

Et grâce à la magie de l'imaginaire, le musée du Louvre se retrouva dans notre ville et oui chez nous à Pontcarré, inauguré par Monsieur le Maire Tony Saleaggio.



L'histoire aurait pu être simple mais...

Après l'inauguration, un voleur s'était introduit dans notre musée et avait volé le tableau phare !!!!! Le tableau de la Joconde !



Nous avions les preuves, nous savions quand! Il nous manquait un professionnel pour découvrir qui, comment et pourquoi !

[...]

[...]



Quelque temps après, nous avons eu la visite d'un inspecteur très connu, vous le connaissez sûrement vous aussi, il s'agit de l'inspecteur GADGET.



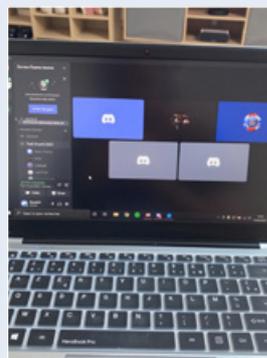
Grâce à son flair et surtout grâce à ses Gadgets, notre grand inspecteur a mené son enquête aidé par les inspecteurs juniors qui ont mené de nombreuses missions. Le tableau a été retrouvé, grâce au travail qu'ont mené nos petits enquêteurs, à ce jour nous n'avons pas toutes les réponses ...



Quant au Roi, il a racheté le tableau pour décorer le château de sa bien-aimée ... La Reine Rose...



Charlotte CHEVREL
Responsable Service Enfance Jeunesse



Espace Jeunes

Conditions sanitaires obligent, l'espace Jeunes a dû se renouveler. Nous sommes lancés, pour la première fois dans l'histoire de l'espace Jeunes, dans des activités à distance.

Le principe est simple : une connexion à un service de discussion vocale (discord), une console de jeu, un jeu de foot, une organisation d'un tournoi digne des plus grands événements ! et c'est parti pour 3 heures de rires, de « chambrage », de défaites, de victoires mais surtout de plaisirs.

Cette expérience est une réussite. D'autres événements dématérialisés seront organisés à l'avenir.



Kévin THIERRY
Référént Jeunesse

Nouveaux horaires Espace Jeunes

Lundi Mardi Jeudi de 17h à 19h
(accueil libre)

Mercredi de 13h à 19h
(après-midi sportive)

Vendredi de 18h à 20h
(apéro jus de fruits
et discussion/ jeux de société)

Les samedis uniquement sur événements :
Par exemple, le 19 juin 2021 de 15h à 17h
à eu lieu le visionnage Euro Pop-corn/Fanta

Fermeture
du 12/07/2021 au 04/09/2021 inclus

Environnement

Focus PLU

L'été est arrivé, nous vous expliquons les démarches pour l'installation d'une piscine dans votre jardin.
Il existe deux types d'installations :

1° - Les piscines hors-sol :

PROJET		Type d'autorisation d'urbanisme à déposer	Article du Code de l'Urbanisme	
Hors secteur Architecte des Bâtiments de France (ABF)	Si durée d'installation < 3 mois / an	Pas d'autorisation (mais respect des règles du PLU notamment concernant l'implantation par rapport aux limites séparatives)	R 421-5	
	Si durée d'installation > 3 mois / an	Si bassin < 10 m ²	Pas d'autorisation (mais respect des règles du PLU notamment concernant l'implantation par rapport aux limites séparatives)	R 421-2
		Si 10 m ² < bassin < 100 m ²	Déclaration Préalable	R 421-9 f)
		Si bassin > 100 m ²	Permis de Construire	R 421-1
En secteur ABF	Si durée d'installation < 15 jours / an	Pas d'autorisation (mais respect des règles du PLU notamment concernant l'implantation par rapport aux limites séparatives)	R 421-7	
	Si durée d'installation > 15 jours / an	Si bassin < 100 m ²	Déclaration Préalable	R 421-11 II) d)
		Si bassin > 100 m ²	Permis de Construire	R 421-1



Piscine hors-sol



Piscine non démontable

2° - Les piscines non démontables :

PROJET		Type d'autorisation d'urbanisme à déposer	Article du Code de l'Urbanisme	
Hors secteur ABF	Si bassin < 10 m ²	Si non Couverte	Pas d'autorisation (mais respect des règles du PLU notamment concernant l'implantation par rapport aux limites séparatives)	R 421-2 d)
		Si couverture < 1m80 par rapport au sol	Pas d'autorisation (mais respect des règles du PLU notamment concernant l'implantation par rapport aux limites séparatives)	R 421-2 d)
		Si couverture > 1m80 par rapport au sol	Permis de Construire	R 421-1
	Si 10 m ² < bassin < 100 m ²	Si non Couverte	Déclaration Préalable	R 421-9 f)
		Si couverture < 1m80 par rapport au sol	Permis de Construire	R 421-9 f)
		Si couverture > 1m80 par rapport au sol	Permis de Construire	R 421-1
	Si bassin > 100 m ²	Si non Couverte	Permis de Construire	R 421-1
		Si couverture < 1m80 par rapport au sol	Permis de Construire	R 421-1
		Si couverture > 1m80 par rapport au sol	Permis de Construire	R 421-1
En secteur ABF	Si bassin < 100 m ²	Si non Couverte	Déclaration Préalable	R 421-11 II) d)
		Si couverture < 1m80 par rapport au sol	Déclaration Préalable	R 421-11 II) d)
		Si couverture > 1m80 par rapport au sol	Permis de Construire	R 421-1
	Si bassin > 100 m ²	Si non Couverte	Permis de Construire	R 421-1
		Si couverture < 1m80 par rapport au sol	Permis de Construire	R 421-1
		Si couverture > 1m80 par rapport au sol	Permis de Construire	R 421-1

Source : Marne et Gondoire, Urbanisme pratique / Fiche n°1 / Mars 2021



François
BENAVENTE



Farid
GAUTIER

Notre environnement urbain évolue : pour la bonne cause

PONTCARRÉ, comme la plupart des villes petites ou grandes, montre un environnement urbain différent de celui observé pendant les cinquante dernières années. Les espaces publics, places, rues, pieds des arbres se parent de végétation dès les beaux jours revenus. Cette végétation prospère au gré des conditions climatiques. Si pour certains cet aspect naturel peut enlaidir nos villes, nous devons tous nous réjouir de ce signe qui montre que des produits phytosanitaires ne sont plus utilisés pour l'entretien des espaces publics.

Cette situation, dans le respect de la loi, doit créer en chacun de nous un signe d'espoir pour un équilibre harmonieux entre l'humain et la nature afin de garantir aux générations actuelles et futures, des conditions essentielles de subsistance par la qualité de l'air et de l'eau de notre environnement. Individuellement et collectivement, nous sommes tous comptables des résultats et des moyens mis en œuvre pour y parvenir dans un contexte en constante évolution et où la place de l'humain a bien souvent du mal à être reconnue face aux impératifs économiques et aux exigences d'une société consumériste.

Oui, nous sommes revenus à des temps anciens où des produits phytosanitaires n'existaient pas et où bien souvent la maîtrise de la végétation spontanée était faite au prix d'efforts humains peu gratifiants. Il est vrai que nous sommes le plus souvent alertés par ce que nous voyons et qui peut apparaître gênant et restons dans l'ignorance des effets de ce que nous ne percevons pas dans l'instant. Ceci est le cas pour l'entretien de nos rues et autres espaces, où la végétation dite "sauvage" apparaît inappropriée sans que nous ayons mesuré pendant des années les conséquences d'emploi de produits qui ont simplifié les tâches d'entretien, mais qui altéraient la qualité des eaux souterraines.

Qu'en est-il pour notre commune de PONTCARRÉ ?

Par les eaux de ruissellement, le territoire de la commune alimente en partie une importante nappe phréatique souterraine dite « nappe du Champigny » qui s'étend sous une très grande zone de l'Est Francilien. La nappe des calcaires du Champigny est un des réservoirs aquifères majeurs d'Ile de France. Elle alimente en eau potable un million de franciliens, dont une majorité de Seine et Marnais, sa qualité est donc essentielle pour cette population.

Accompagné par AQUI'Brie (Association de l'Aquifère des Calcaires de Champigny en Brie), depuis plusieurs années, nous avons mené la réduction de l'emploi des produits phytosanitaires pour le désherbage des espaces publics de notre commune.



Actuellement et depuis presque deux ans, il n'y a plus de pulvérisation de produits désherbants sur l'ensemble des rues, trottoirs, places publiques, cimetière et aires de jeux dont le stade. Le désherbage est effectué dorénavant par des méthodes alternatives : arrachage manuel, bien sûr, mais également par des moyens thermiques et mécaniques.

Pour faciliter les travaux réalisés par les agents des Services Techniques de la commune nous avons opté pour l'acquisition de plusieurs équipements :

- un désherbeur mécanique tracté pour le stade
- une machine auto-portée avec brosse métallique bien adaptée pour les caniveaux et trottoirs
- et un désherbeur thermique pour les petites surfaces où zones avec faible végétation isolée.



Tous ces moyens ne sont que des outils qui impliquent une forte disponibilité de nos agents à certaines périodes plus favorables à l'éradication durable des végétaux indésirables. Ceci n'est pas toujours possible au moment voulu car notre équipe technique, peu nombreuse, doit aussi faire face à la même période à d'autres contraintes saisonnières : plantations fleuries, entretien des pelouses et aires de jeux, installations pour les manifestations sportives ou culturelles. Les rues, trottoirs, pieds d'arbres et autres n'ont donc plus la même apparence pendant la période de végétation active, malgré les efforts des agents communaux.

Faut-il s'en plaindre ou s'en satisfaire ?

Comme dans la plupart des communes et villes, nous devons l'accepter.

Il faut considérer qu'il n'y a pas, ou peu de "mauvaises herbes" mais seulement une végétation qui cherche à reprendre sa place dans des lieux où personne ne se plaindra de voir de temps à autre une violette éclore au bord d'un trottoir.

Pour la végétation au pied des murs et des propriétés, chaque riverain doit contribuer à l'élimination des herbes folles et plantes invasives, car comme dans d'autres circonstances (neige), la commune se concentre sur la chaussée, bordures et caniveaux, la partie trottoir étant laissée au soin des riverains.



André
LEFRANÇOIS

Travaux : deux chantiers d'initiatives 77 à Pontcarré

Les mois d'avril et de mai ont vu s'installer à Pontcarré deux chantiers en collaboration entre la mairie et Initiatives 77 par le biais d'un ACI (Atelier et Chantier d'Insertion). Le premier concerne l'aménagement d'un chemin piéton entre la rue Bénénisse et la rue des Maisons Brûlées, le second des travaux d'embellissement du cimetière.

Pourquoi faire appel à un ACI (Atelier et Chantier d'Insertion) ?

Un ACI a pour objectif de lever les freins à l'emploi des personnes qui en sont éloignées et d'accompagner les salariés en insertion vers un emploi pérenne. Faire appel à Initiatives 77 permet de valoriser l'engagement de la commune pour l'accompagnement et la formation des personnes écartées du marché du travail dans le cadre de la rénovation ou de l'embellissement de la commune.

Comment préparer l'intervention d'un ACI ?

L'ACI s'organise en quatre étapes :

1. La co-construction du projet avec Initiatives 77,
2. La validation des devis et la signature d'une convention,
3. Le lancement du chantier assuré par un chef de chantier aussi dit encadrant formateur,
4. Le suivi du chantier et le bilan d'intervention.

Les financements :

La commune intervient au niveau des 4 étapes en :

- prenant en charge les matériaux nécessaires à la réalisation du programme de travaux précédemment définis.
- prenant en charge la restauration méridienne des salariés à proximité du lieu de travail.
- mettant également à disposition un local technique : vestiaire, rangement de matériel, une salle de formation.
- versant aussi une subvention à Initiatives 77.



**Rencontre avec
Brice RAKOTONDRATRIMO
Encadrant formateur
sur les chantiers de Pontcarré.**

Brice, comment êtes-vous devenu encadrant formateur ?

«Tout d'abord le bac, ensuite plusieurs centres de formation à la suite de quoi je suis devenu chef d'équipe puis chef de chantier.»

Quel est votre rôle dans la mise en place d'un chantier d'Initiatives 77 dans une commune ?

«Je travaille avec Claude Macle, conseiller délégué aux travaux de la commune de Pontcarré, nous définissons ensemble les travaux à effectuer. Ensuite, j'organise le chantier avec les demandes de devis, de matériaux et le temps nécessaire à la réalisation du chantier, en général, six semaines. Puis, je recrute l'équipe qui interviendra sur le chantier.»

Depuis combien de temps intervenez-vous sur la commune de Pontcarré ?

«Depuis 2015-2016, nous avons commencé la réfection du mur du chalet anglais durant plusieurs années. Nous avons ensuite continué avec la réhabilitation du portail pour laquelle nous avons dû faire appel à des professionnels comme des ferronniers, par exemple. Ce chantier-là a été réalisé sur 4 ans et s'est terminé par la pose de grillage à mouton pour protéger la faune.

En 2021, nous avons débuté 2 chantiers sur la commune :
La réalisation d'un chemin piéton entre la rue Bénénisse et la rue des Maisons brûlées, en prenant en compte l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Puis, nous avons continué avec le chantier du cimetière, où nous implantons des bordures en pavés. Nous coulons en béton les allées entre les tombes pour une meilleure accessibilité.

Nous avons également déraciné plusieurs arbres qui pénalisaient la visibilité du cimetière.»

Je vous remercie, Brice, pour cet échange sur la collaboration entre Initiatives 77 et la commune qui manifeste par ce biais son engagement dans la lutte contre l'exclusion.



Brice RAKOTONDRATRIMO



Catherine
MACÉ



Claude
MACLE

Hommages & mémoire

La municipalité de PONTCARRÉ a à cœur d'organiser les cérémonies commémoratives des événements qui ont marqué tragiquement notre histoire depuis le début du siècle dernier.

Ce fut le cas en cette année 2021, soixante-seize ans après la fin du conflit de la deuxième guerre mondiale pour que personne n'oublie les vies dévastées et les villes ruinées.

D'abord, comme chaque année le dernier dimanche d'avril, en l'occurrence **le 25 avril «JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION»**, nous nous sommes inclinés face au monument aux morts dans un moment de recueillement à la mémoire de tous ceux, femmes, hommes et enfants envoyés par milliers dans des camps de concentration ou d'extermination nazis. Nous devons garder le souvenir de ceux qui au prix de souffrances extrêmes et face à la menace permanente de torture et de la mort ont mené, dans l'union et la solidarité, la lutte clandestine contre l'idéologie et les objectifs de guerre de l'ennemi.

Puis ce 8 mai, qui n'est pas un simple jour férié, nous avons commémoré LA VICTOIRE DU 8 Mai 1945. Un hommage a été rendu pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi, les armées françaises et alliées, les Forces Françaises Libres et les Résistants de l'Intérieur qui jamais ne cessèrent la lutte, les Françaises et les Français qui ont refusé l'abaissement de la France et de ses valeurs.

Ces cérémonies se sont déroulées place de la Mairie qui porte le nom de "Place JEAN MOULIN" hautement symbolique lors de ces deux journées commémoratives, en présence des associations d'Anciens Combattants de Roissy Pontcarré et la participation de leurs porte-drapeaux. Monsieur le Maire a déposé une gerbe en son nom et au nom du Conseil Municipal. Le déroulement de chaque cérémonie a été ponctué par « la minute de silence » et par l'hymne national repris en chœur par les participants en nombre restreint dans le respect des précautions sanitaires du moment.



Atelier auto-réparation vélo avec la maison des mobilités

Samedi 29 mai de 9h30 à 12h30 s'est déroulée la première session d'auto-réparation vélo. Lors de cette session tout public, vous avez bénéficié des conseils de mécaniciens M2ie pour apprendre à réparer votre monture préférée.

Devant la salle des fêtes, les sympathiques mécaniciens vous ont prodigué des conseils et montré comment entretenir et réparer votre vélo.



Vous avez démonté la roue de votre vélo, appris à gonfler les pneus, changé une chambre à air, resserré les freins de votre vélo. Pour les participants à cette première session, plusieurs gestes et actions en rapport avec leur monture leur ont paru très faciles, pratiques et économiques.



L'atelier scolaire quant à lui s'est déroulé le 8 juin de 14h à 16h. Les élèves de la classe de CE2 de M^{me} Péreira puis les élèves de la classe de CM1/CM2 de M. Gudin ont bénéficié de démonstrations par les mécaniciens pour éviter le grincement et ils ont participé à resserrer les freins de leurs vélos et à gonfler les pneus de leur monture.

Nous envisageons une nouvelle session en septembre 2021 tout public. Les ateliers scolaires seront prévus en collaboration avec les enseignants.



Rita
KHANFOUR



Budget - Fiscalité

BUDGET

Le conseil municipal du 8 avril dernier était majoritairement consacré au budget et à la fiscalité applicable à la commune pour l'année 2021.

L'ensemble du conseil a tout d'abord adopté à l'unanimité le compte administratif 2020, reflet des recettes et dépenses de la commune pour l'année dernière. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes réalisées	2 256 538,28 €
Dépenses réalisées	1 829 782,76 €
Résultats antérieurs reportés	784 207,52 €
Résultat de clôture	1 210 963,04 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes réalisées	2 310 613,50 €
Dépenses réalisées	787 133,77 €
Résultats antérieurs reportés	-1 398 679,85 €
Restes à réaliser	-142 428,12 €
Résultat de clôture	-17 628,24 €

Il a ensuite été procédé au vote du budget primitif 2021.

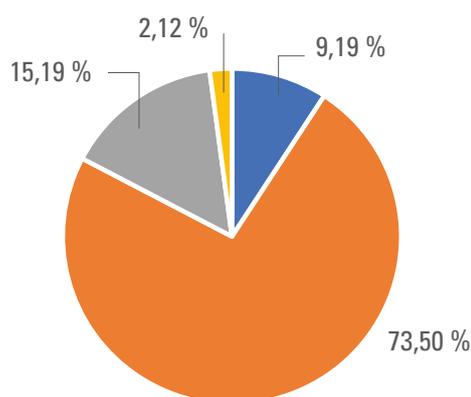
Les priorités retenues :

- l'éducation de nos jeunes pontcarréens (fonctionnement et équipement des écoles, services périscolaires, centre de loisirs) ;
- la préservation, l'entretien et l'amélioration du patrimoine communal (bâtiments et voirie) ;
- la poursuite de notre politique sociale d'aide aux personnes en difficultés par le biais du C.C.A.S. ;
- la communication (publications municipales écrites, site internet et réseaux sociaux) ;
- l'animation avec l'espoir de pouvoir organiser de nouvelles manifestations dès que la situation sanitaire le permettra.

Ce budget s'équilibre à :

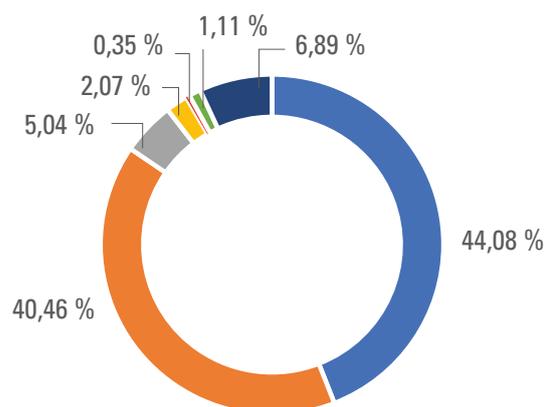
- 3 480 466,80 € en fonctionnement
- 1 302 545,28 € en investissement

Recettes de fonctionnement BP 2021



- Produits de services
- Dotations et participations
- Impôts et taxes
- Autres produits

Dépenses de fonctionnement BP 2021



- Dépenses imprévues
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- FPIC

FISCALITÉ

La loi de finances pour 2020 prévoyait une suppression définitive de la taxe d'habitation pour les résidences principales d'ici 2023. C'est dans cette perspective que cette année 2021 voit la mise en place du nouveau schéma de financement des collectivités.

À quoi correspond ce nouveau schéma ? Le produit de la taxe d'habitation était une ressource importante pour la commune et sa suppression est compensée, à l'euro près, par un transfert du produit de la taxe foncière du département vers la commune. À noter que cette suppression est progressive jusqu'en 2023 et qu'une exonération partielle de 30 % est prévue en 2021 (portée à 65% en 2022 puis totale en 2023) pour les foyers dont le revenu fiscal de référence dépasse un certain montant. Elle ne concerne pas les résidences secondaires ni les locaux vacants dont le produit de la taxe d'habitation correspondante reste affecté à la commune.

Quelles conséquences pour le budget de la commune ? Aucune, puisque les ressources communales supprimées par la réforme sont compensées par les ressources départementales affectées à la commune.

Quel impact pour les contribuables ? L'exonération totale ou partielle, selon leurs revenus, de la taxe d'habitation pour leur résidence principale va alléger leurs charges. La modification du taux de la taxe foncière n'aura aucun impact pour les ménages puisqu'il correspond à l'addition des deux taux existants (département et commune), sans aucune augmentation.

Le nouveau taux de taxe foncière voté par le conseil municipal correspond donc au taux municipal 2020 (34.04 %) augmenté du taux du département (18 %)

Sur les avis d'imposition 2021 :

- Le taux communal apparaîtra à 52.04 %
- Le taux départemental lui sera à 00.00 %

TAXE D'HABITATION - Avis 2020

Département : 770 SEINE-ET-MARNE

Commune : 374 PONTCARRE

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
bâties	Taux 2019	34,04%	%	0,886%	18,00%	0,632%	8,80%	0,0349%	
	Taux 2020	34,04%	%	0,886%	18,00%	0,623%	8,05%	0,0341%	
	Adresse								
	Base ①	2231		2231	2231	2231	2231	2231	
	Cotisation	759		20	402	14	180	1	1376
	Cotisation lissée ②								

TAXE D'HABITATION - Avis 2021

Département : 770 SEINE-ET-MARNE

Commune : 374 PONTCARRE

TF 2021		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
bâties	Taux 2020	34,04%	%	0,886%	18,00%	0,632%	8,80%	0,0349%	
	Taux 2021	52,04 %	%	0,886%	0,00 %	0,623%	8,05%	0,0341%	
	Adresse								
	Base ①	2231		2231	2231	2231	2231	2231	
	Cotisation	759		20	402	14	180	1	1376
	Cotisation lissée ②								



Catherine
TOURNUT

Richesses cachées

L'emblème de Pontcarré Pourquoi un cerf ?

Toujours dans la continuité des articles "histoire et culture sur Pontcarré" autour de l'identité de notre village et la reconstruction de la mémoire de Pontcarré, nous vous proposons de revoir l'origine de l'emblème de notre commune.

S'agit-il d'un cerf élaphe ? non.

L'espèce se nomme "sika".

Le sika, originaire des îles du Japon (Cervus sika nippon), se trouve sur notre logo de Pontcarré.

Comment cette espèce de cerf a pu devenir l'emblème de notre village ?

Lors d'une visite en France, l'empereur du Japon, Meiji Tenno (connu sous le nom de MUTSUHITO) a offert en 1890 un mâle et trois biches de cerfs sika au Président de la République Française Sadi Carnot. Ces cerfs ont été lâchés dans l'ancienne chasse présidentielle de Marly-Le-Roi dans les Yvelines. En 1898, plusieurs individus ont été transférés dans le parc du château de Rambouillet où ils ont prospéré. Les descendants de ces premiers individus seraient à l'origine de la majorité des populations françaises vivant généralement dans des parcs clos.

Lorsque la famille ROTHSCHILD construit dans le domaine d'Armainvilliers un jardin japonais, elle y introduit une vingtaine de cerfs sika issus de la souche de Rambouillet.

La chute d'un arbre sur la clôture de la propriété et la fuite des cerfs du jardin japonais expliquent la présence du cerf sika en forêt régionale de Ferrières.

Le cerf Sika s'est bien développé maintenant dans la forêt de Ferrières : il est chassé sur le massif ouest et dispose d'un plan de tir pour le réguler.

Notre village forestier Pontcarré en a fait son emblème. Le cerf se trouvant dans l'emblème vient d'une photo prise en 1979 au carrefour de la Demi-Lune entre Pontcarré et Roissy en Brie par Claude Garçon, policier municipal et responsable à l'époque du club «Audio-Nature» du 77.

Et vous, avez-vous déjà rencontré un cerf sika à l'occasion d'une promenade dans la forêt ?

Retrouvez-nous dans le prochain numéro et toujours dans cette même rubrique « Richesses cachées » avec une autre facette de l'histoire et l'identité de notre joli village forestier.



Références bibliographiques :

numéro 33 janvier 2015 du grand gibier 77 de l'association seine et marnaise des chasseurs des grands gibiers

http://domaine-de-clavegry-sika-daims.com/sika_clavegry.html
consulté le 14 février 2021.

<http://especies-exotiques-envahissantes.fr/espece/cervus-nippon/>
consulté le 14 février 2021.

*Continuez à nous écrire à
richesses.pontcarre@gmail.com
si vous avez envie de nous raconter
des anecdotes que vous connaissez sur
Pontcarré, si vous avez de vieilles photos
dans vos placards à nous montrer...*



Rita
KHANFOUR

Séance
du 11 juin 2021

Comptes-rendus des réunions du conseil municipal

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité :

- Le compte-rendu de la séance du 8 avril 2021
- La modification du tableau des effectifs
- La revalorisation des tarifs des activités périscolaires organisées par la commune
- Le recrutement de saisonniers - adjoints techniques non titulaires

Le compte rendu intégral du conseil est consultable sur le site de la mairie :

www.mairiepontcarre.net

Opération Tranquillité Vacances

Lorsque vous vous préparez à partir en vacances, pensez à l'opération **Tranquillité Vacances**.

1/ Vous téléchargez un dossier sur le site www.mairiepontcarre.net

Ou demandez un exemplaire papier du dossier en mairie

The screenshot shows the website of the Ville de Pontcarré. At the top left is the logo with the text 'Ville de Pontcarré'. To the right is a search bar with the placeholder text 'Vous recherchez ? (Cantine, PLU, ...)' and a search icon. Further right are icons for a magnifying glass, a crossed-out magnifying glass, and a 'Menu' button. The main content area is titled 'DÉMARCHES ADMINISTRATIVES' in green. It is divided into three columns. The first column is 'Logement' and lists: Allocations logement, Aides au financement des cautions et dépôts de garantie, Aides et prêts pour l'amélioration de l'habitat, Eau assainissement, Énergies, Acquisition d'un logement, Copropriété, Expropriation, and 'l'Opération Tranquillité Vacances' (highlighted with a green box and a green arrow). The second column is 'Etat civil' and lists: La mairie ne délivre pas de carte d'identité et passeport, Liste des mairies réalisant les CNI et passeports (77), Etat civil, and Certificat, copie, légalisation et conservation de documents. The third column is 'Téléservices (24H/24H)' and lists: Changement d'adresse en ligne, Demande d'acte d'état civil : naissance, mariage ou décès survenu en France, Demande d'acte d'état civil : naissance, mariage ou décès survenu à l'étranger, Demande d'extrait du casier judiciaire : bulletin n° 3, and Demande en ligne de certificat de situation administrative (non gage et non

2/ Vous remplissez le dossier, vous le datez et signez puis vous le déposez en mairie

3/ Votre dossier est transmis au commissariat de Noisiel

4/ La police se rend à votre domicile **tous les jours pendant toute la durée de votre absence**, telle qu'indiquée dans votre dossier.

Informations

Gardons espoir avec notre calendrier
des évènements 2021*

* sous réserve des dispositions liées au covid



13 JUILLET
Feu d'artifice
Place salle des fêtes
Comité des fêtes



5 SEPTEMBRE
Fête de la forêt
Carrefour de la ferrandière forêt
Comité des fêtes

Hadopi

SEPTEMBRE
Séance Hadopi pour les parents
Salle des fêtes
Municipalité



OCTOBRE
Courir pour la vie Courir pour Curie
Rue Papillon
Municipalité



11 NOVEMBRE
Commémoration
Place Jean Moulin
Municipalité

4 SEPTEMBRE
Forum des associations
Salle des fêtes
Municipalité



SEPTEMBRE
Auto-réparation vélo
Salle des fêtes
Municipalité



10 OCTOBRE
Marche d'automne
RDV Salle des fêtes
Amitié Nature



27-28 NOVEMBRE
Bourse aux jouets
Salle des fêtes
Municipalité au profit des Restos du cœur



4-5 DÉCEMBRE
Marché de Noël
Salle des fêtes
Municipalité



RAPPELS

Horaires mairie :

Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h
Mercredi et vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h
Samedi : 10h à 12h30

Tél : 01 64 66 31 55 - Fax : 01 64 66 03 35

Accueil pré et post scolaire - Accueil de loisirs -
Temps cantine : 01 64 76 69 45 - 06 47 84 37 24

Et toujours à votre disposition le site Internet de la Mairie :
www.mairiepontcarre.net

• Horaires bibliothèque :

mercredi et samedi :

10h à 12h30
14h à 17h30

mardi, jeudi et
vendredi :

16h30 à 17h30

• Calendrier 2021 du passage des encombrants, chaque 3^e jeudi du mois :

jeudi 15 juillet 2021
jeudi 19 août 2021
jeudi 16 septembre 2021
jeudi 21 octobre 2021
jeudi 18 novembre 2021
jeudi 16 décembre 2021